

Session du vendredi 7 décembre 2018

Vœu du Conseil départemental d'Indre-et-Loire à l'attention de Monsieur le Premier Ministre

Monsieur le Premier Ministre, vous avez annoncé, à l'issue du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018, la labellisation de 124 territoires d'industrie dans le cadre du plan national de transformation de l'industrie par le numérique. Ces territoires bénéficieront d'un accompagnement personnalisé de l'État et de moyens financiers d'un montant global de 1 360 millions d'euros.

Nous constatons avec regret que le département d'Indre-et-Loire est, à ce jour, le seul département de la Région Centre Val-de-Loire à être écarté de cette dynamique de reconquête industrielle nationale que vous souhaitez ambitieuse et qui revêt une acuité particulière en Indre-et-Loire après la fermeture de Michelin, Tupperware et Sandvik.

C'est d'autant plus surprenant que l'Indre-et-Loire est identifié dans la Région Centre-Val de Loire comme un département à fort potentiel de développement industriel. Les établissements publics de coopération intercommunales travaillent depuis plusieurs années pour renforcer l'attractivité et le dynamisme des pôles industriels de Touraine, autour de celui formé par la Métropole de Tours Val de Loire.

Une part non négligeable des entreprises tourangelles est constituée par l'industrie manufacturière et le service aux entreprises, le territoire périurbain et rural présente une identité économique et industrielle particulièrement forte qui a conduit les communautés de communes à se rapprocher — de manière volontaire — pour proposer aux entreprises des réponses concertées sur des problématiques communes.

Quand la question des déplacements domicile-travail s'impose dans le débat public, quand la province hors métropoles regroupe 49 % de la population française et ne contribue qu'à 18 % des créations d'emploi dans le secteur privé, nous sommes pleinement mobilisés pour conforter un pôle économique et industriel dont le dynamisme conditionne notre capacité à répondre aux défis de l'innovation, de l'emploi, de la transition énergétique et de la cohésion des territoires.

« Recruter », « innover », « attirer », « simplifier » : nous souscrivons à vos propositions pour les *Territoires d'industrie* qui sont déjà l'ADN de notre coopération économique territoriale et dans la dynamique de nos engagements.

Élus de différentes sensibilités et face à nos différentes responsabilités, nous vous demandons, Monsieur le Premier Ministre, de revoir la répartition de cette labellisation sur la région Centre Val-de-Loire et d'y intégrer les communautés de communes volontaires de l'Indre-et-Loire.